



## VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

### CONSEIL COMMUNAL

### REUNION DU LUNDI 28 JANVIER 2008

L'an deux mil huit, le vingt-huit janvier à 20 H 00, ensuite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Député-Bourgmestre, Président ;  
MM. O. FIEVEZ. D. CANART. M. DAYE. Mme B. THIBAUT. MM. Ch. VASTERSAEGHER. D. RENARD. Echevins ;  
MM. DE SMET. JEANMART. Mme ROOBAERT. MM. ROSSAY. FERNANDEZ-CORRALES. MANZINI. Mmes DAVID. DECORT. SAUVAGE. MM. GAILLY. PAUL. Mmes SMETS. GOREZ. M. BRANCART. Mme PARDONCHE, Conseillers Communaux.  
M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal

Absents et excusés : M. Schollaert, Lechêne, Lieds, Bailleux, Conseillers Communaux.

Mme Véronique MATTON, Présidente du C.P.A.S et Madame Corbisier Conseillère Communale entreront en cours de séance.

A 20 H 08, l'Assemblée aborde en séance publique, l'examen des points prévus à son ordre du jour :

Monsieur le Président : avant d'aborder l'examen de notre ordre du jour, je voudrais que nous fassions ~~une minute de silence en la mémoire de Monsieur Lucien Renard~~, ancien Conseiller Communal d'Henripont et puis de Braine-le-Comte. L'Assemblée respecte alors une minute de silence en la mémoire de Monsieur Lucien Renard, père de Monsieur Daniel Renard, Echevin.

On commence alors l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

### SEANCE PUBLIQUE

- 1 FABRIQUES D'EGLISES  
Fabrique d'Eglise Ste Gertrude à Hennuyères  
Budget de l'exercice 2007 -  
Modification budgétaire n° 1 - Avis à émettre.

Cf délibé

- 2 FINANCES COMMUNALES

- A ~~Budget de l'exercice 2007 - Modifications budgétaires n°2~~  
~~Arrêté d'approbation - Information~~  
L'Assemblée prend note de l'arrêté de la Députation Provinciale approuvant les dernières modifications budgétaires de l'année passée.
- B ~~Emprunts communaux~~
- a) ~~Financement sur fonds propres~~  
~~Acquisition d'un groupe électrogène pour l'auto échelle du Service Incendie - Part communale - Vote~~
- Cf délibé
- b) ~~Financement par désaffectation et réaffectation de soldes d'emprunts disponibles - Vote.~~
- ~~Acquisition d'un logiciel de gestion d'accueil extra scolaire et des plaines de jeux~~
- Cf délibé
- ~~Acquisition d'un P.C. portable pour le service des Sports~~
- Cf délibé
- ~~Acquisition de plusieurs ordinateurs avec écran LCD pour l'E.I.C.B.~~
- Cf délibé
- ~~Acquisition d'un logiciel autocad LT -~~
- Cf délibé
- ~~Travaux de remise en état de la cuisine de la Salle Lheureux à l'Eglise Protestante d'Ecaussinnes~~
- Cf délibé
- ~~Acquisition d'instruments pour l'Académie de Musique~~
- Cf délibé

- ~~Extension de la fibre optique (phase III) en vue de l'installation de caméras de surveillance.~~

~~Monsieur le Conseiller Manzini : sur ce point, je m'abstiendrai.  
Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :~~

~~Cf délibé~~

### **3 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE CIRCULATION ROUTIERE**

- ~~A Réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicule d'handicapé  
Rue de Mons, 93 - Requête Slagmeulder  
Examen et décision.~~

~~Cf délibé~~

- ~~B Chaussée d'Ecaussinnes - Marquage au sol des emplacements de stationnement - Examen et décision.  
Après que Monsieur le Président ait précisé que les emplacements seront marqués en face des immeubles qui vont du 81 au 101 et du 123 au 139, les Membres du Conseil adoptent la résolution suivante :~~

~~Cf délibé~~

### **4 INVESTISSEMENTS**

- ~~A Travaux d'entretien de voiries aux chemins communaux - Exercice 2007  
Avenant n° 1 - Approbation.~~

~~Monsieur le Conseiller Jeanmart : n'oubliez pas de faire attention aux fossés.~~

~~Vous venez par exemple de refaire la route au chemin du Champ de la Cour. Il s'agit d'un très beau revêtement mais si l'eau ne sait pas passer en-dessous de la route, vous aurez des problèmes dans 2 ou 3 ans.~~

~~Madame la Conseillère Roobaert : après avoir mis un nouveau revêtement, n'oubliez pas de refaire les passages pour piétons par exemple à la rue de l'Ecole Normale... et ailleurs aussi.~~

~~Monsieur le Président : vous avez effectivement déjà fait cette remarque. Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :~~

Cf délibéré

Madame la Conseillère Amélie Corbisier entre en séance.

- B ~~Acquisition de matériel informatique~~  
~~Décision de principe. Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.~~  
~~Monsieur le Conseiller DE SMET : qu'allez-vous faire des anciens P.C. ?~~  
~~Ne pourrait-on imaginer de les donner dans les écoles ?~~

~~Monsieur l'Echevin Daye : en 2007, 4 anciens P.C. ont déjà été remplacés dans les écoles. (3 x 5 P.C. dans chaque école communale).~~  
~~Nous en avons également donné au Centre 9 à Petit Roelx ou un cyber espace est en train de se mettre en place.~~

- 5 **PERSONNEL** -  
~~Organisation d'examens de promotion aux grades de chef de service administratif C3 pour le service des Finances et de brigadier C1 pour le service des Bâtiments.~~  
~~Examen et décision.~~

~~Monsieur le Président signale à l'Assemblée que depuis de nombreuses années, des allocations pour fonctions supérieures étaient attribuées irrégulièrement à quelques membres du personnel.~~

~~Madame la Releveuse Communale, garante de la légalité des mandats de traitement, a décidé de ne plus payer ces allocations.~~

~~Afin de continuer à assurer un encadrement correct du personnel, il convient donc d'organiser un certain nombre d'examens de promotion. Certains de ces examens peuvent être organisés immédiatement. Pour d'autres, il conviendra de modifier le cadre du personnel.~~

~~Cela n'a plus été fait depuis 12 ans.~~

~~Depuis cette période, les besoins de la Ville ont évolués.~~

~~Afin de mener à bien cette tâche, Madame l'Echevine du Personnel et Monsieur le Secrétaire Communal travaillent déjà avec les fonctionnaires dirigeants pour préparer le terrain.~~

~~D'ici un mois, le fruit de leur travail sera présenté au Collège puis ensuite à un groupe de travail du Conseil Communal qui pourrait être composé d'un représentant par parti.~~

~~Le projet de cadre sera ensuite présenté aux organisations syndicales et à la Tutelle avant d'être définitivement adopté par le Conseil Communal.~~

~~Cette décision pourrait intervenir après les vacances scolaires.~~

~~Monsieur le Conseiller DE SMET : si mes souvenirs sont bons, il y eut il y a une quinzaine d'années, un audit externe qui avait permis de conduire à la modification du cadre.~~

Ne faudrait-il pas le réactualiser ?

~~Monsieur le Président~~ : pourquoi pas. Il faudrait en tout cas le réexaminer.

~~Madame la Présidente du C.P.A.S~~ : je pense qu'il faudra faire le même type de travail au C.P.A.S.  
Cela permettra d'éviter les doubles emplois.

~~Monsieur le Président~~ : effectivement.  
Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

## 6 **ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL** -

~~Prolongation de la prise en charge du traitement de puéricultrices du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008 - Décision.~~

Cf délibé

## 6 bis **URBANISME**

~~Schéma de développement du quartier de la gare - Approbation~~

~~Monsieur l'Echevin Vastersaegher~~ présente alors, à l'aide d'un power point, le schéma de développement du quartier de la gare tel qu'il a été avalisé par le groupe de travail qui s'est réuni le 7 janvier dernier.

~~Monsieur le Conseiller Jeanmart~~ : il semble bien que dans le cadre des Fonds Feder, il y eut été possible, au lieu de la passerelle pour piétons prévue à la rue de la Verrerie, de réaliser un passage sous-voie.

Ce passage était particulièrement intéressant car il aurait permis un accès vers le Centre-Ville pour les parkings prévus à l'arrière de la gare.  
Ne devriez-vous pas faire une intervention auprès d'Infrabel ?

~~Monsieur le Président~~ : nous allons très prochainement avoir une réunion avec Infrabel. Nous remettons ce projet sur la table.

N'oubliez pas que ce schéma de développement nous a été imposé par Monsieur le Fonctionnaire Délégué qui nous a dit, que si nous voulions urbaniser la zone des A.B.T. et l'arrière de la gare, il fallait nécessairement penser à une zone beaucoup plus large.

~~Monsieur le Conseiller Manzini~~ : l'idée de concentrer de l'habitat, d'urbaniser les abords d'une gare nous paraît bonne.

Nous pensons toutefois que le promoteur pourrait payer une partie du contournement de la Ville.

~~Monsieur le Président~~ : le promoteur de ce projet n'est pas propriétaire du

tout.

Le schéma va beaucoup plus loin que sa propriété.

~~Monsieur Le Conseiller Manzini~~ : a-t-on une idée du coût de la dépollution du site ?

Le promoteur se rend-t-il compte des difficultés que cela peut représenter ?

~~Monsieur L'Echevin Vastersaegher~~ : en fait, on n'en sait rien.

~~Monsieur Le Conseiller Jeanmart~~ : la Spaque connaît bien l'état du site.

~~Monsieur Le Président~~ : nous aurons dû introduire une action judiciaire contre la Spaque devant le Conseil d'Etat. Nous avons finalement obtenu que les documents concernant nos sites pollués nous parviennent. Cela concerne principalement les sites des A.B.T. et de Catala.

Le Conseil convient ensuite de la nécessité d'entreprendre des négociations avec Infrabel et adopte la résolution suivante :

Cf délibé

Madame la Présidente du C.P.A.S entre en séance.

## 6 ter CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE COMMUNALE

~~Décision de principe~~

~~Monsieur L'Echevin Daye~~ explique alors les raisons de l'abandon du projet intercommunal avec Soignies et Ecaussinnes.

Il fait le compte-rendu de sa réunion du 21 janvier avec la Région Wallonne en ce qui concerne les subsides.

Il signale également l'avis favorable du groupe de travail Piscine.

~~Monsieur L'Echevin Fievez~~ rappelle qu'au départ 1.300.000 avait été octroyés par la Région Wallonne pour un dossier de rénovation.

Il signale qu'actuellement (sur l'exercice budgétaire 2008-2009), il devrait être possible d'obtenir jusqu'à 2.500.000 € de subside pour la construction d'une nouvelle piscine. Qu'en effet rien n'est prévu actuellement en Hainaut ce qui est bon pour la Commune de Braine-le-Comte.

~~Monsieur Le Conseiller Manzini~~ : nous sommes à 100 % d'accord.

Nous avons toujours privilégié une piscine de proximité.

Que va-t-on faire de l'ancienne piscine ?

~~Monsieur Le Président~~ : cela figure dans le plan logement : il y aura à l'endroit 18 logements.

Cela se fera via un partenariat entre la Ville et la Société Haute Senne

Logement.

~~Monsieur le Conseiller Jeanmart~~ : je suis crispé par ce dossier car finalement avant d'obtenir le subside de 1.300.000 pour la rénovation de la piscine (dont nous n'aurons pas besoin aujourd'hui) on nous a fait lanterner pendant 4 ans. Je suis donc devenu méfiant et vous propose donc qu'on ne renonce à nos subsides de rénovation qu'après avoir obtenu l'accord d'Infrasport sur le nouveau projet.

Et l'Assemblée d'adopter la proposition suivante :

Cf délibé

## 7 SEANCE DU 18 DECFMBRE 2007

~~Procès-verbal - Approbation.~~

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

## 8 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège répond alors à l'interpellation du 27 janvier des Conseillers Manzini et Corbisier sur deux points :

- la pollution au P.C.B . à Hennuyères - le suivi du dossier
- la sécurité des piétons et la propreté dans le quartier de la Coulette les Autobus Brainois

## HUIS CLOS

### 10 PERSONNEL COMMUNAL

A ~~Octroi d'une allocation pour exercices de fonctions supérieures de chef de service administratif C3~~

Décision

Cf délibé

B ~~Octroi d'une allocation pour exercice de fonctions supérieures d'agent technique en chef D9~~

Décision

Cf délibé

C ~~Octroi d'une allocation pour exercice de fonctions supérieures de brigadier C1 - Décision.~~

Cf délibé

- 11 **CORPS DES SAPEURS-POMPIERS - PERSONNEL**  
~~Non renouvellement du contrat d'engagement d'un sapeur-pompier.~~

Cf délibé

- 12 **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**  
 A ~~Commission paritaire locale  
 Remplacement de membres - Décision~~

Cf délibé

- B ~~Conseil de participation de l'école de Steenkerque - Petit-Roeulx-lez-Braine  
 Remplacement de membres - Décision.~~

Cf délibé

- 13 **ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL**  
 A ~~Ecole de Steenkerque  
 Fin d'une disponibilité pour convenance personnelle octroyée à une  
 institutrice maternelle - Décision.~~

Cf délibé

- B ~~Désignation à titre temporaire de puéricultrices du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30  
 juin 2008 - Décision~~

cf délibé

- C ~~Implantation d'Hennuyères  
 Désignation à titre intérimaire d'une institutrice maternelle. Décision.~~

Cf délibé

- D ~~Implantation de Steenkerque  
 Notification d'un écartement prophylactique d'une institutrice maternelle.  
 Désignation à titre intérimaire d'une institutrice maternelle. Décision.~~



Cf délibé

- E ~~Implantation d'Hennuyères  
Notification d'un écartement prophylactique d'une institutrice maternelle  
Désignation à titre intérimaire d'une institutrice maternelle. Décision.~~

Cf délibé

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des membres présents pour délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la présente réunion :

- F ~~Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental à  
une institutrice primaire  
Décision~~

Cf délibé

- 14 ~~**ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - PERSONNEL**  
A Notification d'un congé de maladie d'un éducateur économe  
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision.~~

Cf délibé

L'urgence est également déclarée à l'unanimité des Membres présents pour délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la présente séance :

- B ~~Désignation d'une chargée de cours de remise à niveau de mathématique à  
titre temporaire dans un emploi vacant pour l'année scolaire 2007-2008  
Décision~~

Cf délibé

- 15 ~~**ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**  
Nomination à titre définitif d'un professeur de formation musicale  
Décision.~~

Cf délibé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Le Secrétaire Communal,

PAR LE CONSEIL

DONT PROCES-VERBAL

Le Député-Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX

C C 28 janvier 2008